

LA REFORME DE L'ÉTAT

René ROUZEAU ouvre la séance, remercie les collègues qui lui ont prodigué des marques de sympathie lors de son accident de santé, et présente les débatteurs : Madame Emmanuelle AURIOL et Monsieur Alain COSTES.

Il adresse ensuite ses remerciements à Mr le Recteur Jean-Claude MAESTRE qui a bien voulu participer au débat, puis la parole est donnée à Madame AURIOL.

Celle-ci aborde la réforme de l'État sous l'angle de l'Économie. C'est le progrès technologique, (NTIC), qui a modifié les données d'avant 1945. Elle souligne l'importance de l'interconnexion des économies mondiales, de la globalisation de l'économie et de l'intégration de la France dans l'Union Européenne; elle rappelle le rôle de l'Etat régalien et ajoute que la force publique doit être utilisée à l'avantage de tous, précisant qu'il faut réguler ce qui n'est pas concurrentiel.

Il faut conserver le libreaccès aux services publics, même s'il y a des inégalités territoriales dans la répartition des moyens. Pour réformer l'Etat elle pense qu'il faut, par exemple, évaluer le travail des fonctionnaires : ce n'est pas la garantie de l'emploi qui est en cause, par contre, le traitement de l'individu devrait dépendre de l'évaluation de son activité et des conditions dans lesquelles elle est exercée; octroyer, par exemple, des primes aux fonctionnaires qui oeuvrent dans les zones sensibles.

Monsieur COSTES fait part des réflexions que lui ont inspiré les interventions précédentes. Il rappelle que 90% des entreprises ont moins de 10 salariés mais ne représente qu'une fraction du PIB. Dans le même esprit, il est rappelé que la dette publique représente 65% du PIB; nous sommes dans la moyenne européenne, mais ce qui est important c'est le poids des intérêts de la dette sur l'économie du pays.

De même, il évoque le fonctionnement de l'école : le système éducatif devrait englober tout l'environnement de l'enfant. Or, actuellement, chaque acteur veut intervenir à tous les niveaux et le système global ne peut fonctionner.

Pour le Recteur MAESTRE, l'effort est à faire au niveau du primaire : les enfants ne savent plus s'exprimer. Plus généralement, il souligne qu'en France, nous critiquons l'Etat mais on se tourne vers lui en cas de difficultés. Il rappelle que nous sommes passés de la notion de l'état gendarme au 19eme siècle à celle de l'état providence au 20eme. Il faut maintenant passer à l'Etat stratège. Il y a des réformes nécessaires comme celles des retraites conditionnées par l'allongement de l'espoir de vie.

Au cours de la discussion seront également évoqués les problèmes de santé, la question de l'eau, les sujets qu'il faudrait réinsérer dans les programmes scolaires, (hygiène, économie par exemple).

Le débat se termine pour pouvoir accueillir madame Armelle BARELLI, déléguée régionale récemment nommée, qui se présente et assure qu'elle continuera à soutenir notre association.

René ROUZEAU remercie les intervenants et les participants qui ont su garder au débat un caractère serein puis chacun se dirige vers le pot de l'amitié.